

Visites sanitaires du 11 mai 2019

Comme annoncé depuis longtemps, les visites sanitaires imposées par le PSE ont débuté. Ces premières visites au nombre de 6 dans la région de St-Cézaire ont été effectuées avec notre Vétérinaire-Conseil.

Rappelons tout d'abord que ces visites ne sont pas un contrôle officiel de l'administration. Elles sont destinées à vérifier et informer sur l'application des traitements de la varroase. Cependant si des « problèmes apicoles autres » sont constatés, des conseils sont donnés pour une suite positive à mettre en place.

Au cours de ces visites, il a été remarqué dans la plupart des ruchers et avec une intensité plus ou moins forte des mortalités d'abeilles avec des symptômes de paralysie chronique (maladie noire).

En ce qui concerne la varroase, les conditions d'application des traitements étaient parfaitement respectées. Dans tous les cas, l'efficacité de l'Apivar a été considérée comme bonne.

Une autre série de visites sera faite en octobre toujours avec le Vétérinaire-Conseil.

Rappelons enfin que les TSA en activité effectuent des visites sous couvert du Vétérinaire-Conseil. Aussi vous pouvez être contactés pour ces visites.

